

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE**

**Séance extraordinaire du conseil de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le 24 juillet 2015, à la salle municipale située au 2005, rue de l'Église à Saint-Léandre, à 19h00.**

**Étaient présents :**

Monsieur Jean-Pierre Chouinard, maire  
Monsieur Steve Castonguay, conseiller au siège numéro 3  
Monsieur Clarence Lévesque, conseiller au siège numéro 4  
Monsieur Ghislain Lamarre, conseiller au siège numéro 5  
Monsieur Doris Saucier, conseiller au siège numéro 6

**Étaient absents :**

Vacance au poste de conseiller au siège numéro 1  
Madame Andrée Blouin, conseillère au siège numéro 2

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Chouinard, maire.

Monsieur Benedict Fortin, fait fonction de directeur général et secrétaire-trésorier.

Deux (2) personnes assistaient à la séance.

////////////////////////////////////

**ORDRE DU JOUR**

- 1. Ouverture.**
- 2. Adoption de l'ordre du jour.**
- 3. Avis de motion règlement de contrôle et d'usage d'arme à feu**
- 4. Rapport du comité de sélection réf. : poste de Directeur général**
  - 4.1 Résultat d'entrevue**
  - 4.2 Contrat de travail**
  - 4.3 Procédure administrative d'embauche (code d'éthique, service de paie, code d'accès, registre des clés, accès à la voûte, autres mesures transitoires)**
  - 4.4 Signataire autorisé**
  - 4.5 Mesures transitoires service d'urbanisme**
- 5. Période de questions.**
- 6. Clôture de l'assemblée.**

////////////////////////////////////

- 1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue.**

Le maire fait lecture de la prière, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19h00.

1507-15

## **2. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur Steve Castonguay  
Et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

## **3. Avis de motion règlement de contrôle et d'usage d'arme à feu**

Reporté à une séance subséquente du conseil. En attente de la demande écrite des citoyens.

## **4. Rapport du comité de sélection réf. : poste de Directeur général**

### **4.1 Résultat d'entrevue**

Parmi les 11 candidatures reçues, deux se sont désistées et l'une a soumis sa candidature hors délai.

Six candidatures ont été remerciées pour leur intérêt à postuler.

Deux candidats ont été rencontrés en entrevue. L'un d'entre eux est recommandé par le comité de sélection. Il s'agit de monsieur André Marcil.

### **4.2 Contrat de travail**

1507-16

**ATTENDU QUE** la candidature de monsieur André Marcil jumelé au résultat de son entrevue, tenue avec le comité de sélection;

**ATTENDU QUE** le comité de sélection considère que monsieur Marcil possède l'expérience et les qualifications requises pour occuper le poste de directeur général et secrétaire-trésorier à la municipalité donc, recommande son embauche;

### **CONSÉQUEMMENT,**

Il est proposé par monsieur Steve Castonguay  
et unanimement résolu d'embaucher monsieur André Marcil pour occuper le poste de directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Léandre et ce, à compter du 29 juillet 2015;

Qu'un contrat de travail soit préparé afin d'officialiser l'embauche de monsieur Marcil selon les modalités à un taux horaire 22,86 \$ à réviser après 6 mois;

Que le maire soit autorisé à signer ledit contrat avec monsieur Marcil et que le directeur général sortant signe à titre de témoin.

### **4.3 Procédure administrative**

**1507-17**

**ATTENDU QUE** monsieur André Marcil est nommé à titre de directeur général de la municipalité de Saint-Léandre à compter du 29 juillet 2015;

#### **CONSÉQUEMMENT,**

Il est proposé par monsieur Ghislain Lamarre

Et résolu unanimement que le directeur général, monsieur André Marcil, soit dûment autorisé à faire une demande pour obtenir une nouvelle carte de guichet automatique pour et au nom de la municipalité de Saint-Léandre afin de remplacer celle en service au nom de monsieur Benedict Fortin, ce dernier n'étant plus à l'emploi de la municipalité;

Que l'ensemble des codes, mots de passe, clés et tout autre document ou code d'accès soient remis à la municipalité afin que monsieur Marcil puisse faire les modifications qui s'imposent aux registres officiels;

Que cette démarche s'inscrit également dans le prolongement du processus de protection contre la fraude, vu les récents événements reliés à un virus informatique, dont Desjardins a interrompu l'accès internet des comptes internet de la municipalité pour remédier à la situation;

Que le directeur général, monsieur André Marcil, soit également autorisé à signer tout document relatif à la présente demande.

### **4.4 Signataire autorisé**

**1507-18**

**ATTENDU QUE** monsieur André Marcil est nommé à titre de directeur général de la municipalité de Saint-Léandre à compter du 29 juillet 2015;

#### **CONSÉQUEMMENT,**

Il est proposé par monsieur Doris Saucier

Et résolu unanimement que le directeur général, monsieur André Marcil, soit dûment autorisé à devenir un signataire autorisé auprès de la caisse populaire la Matanie au nom de la municipalité de Saint-Léandre;

De ce fait, que monsieur André Marcil soit autorisé à signé les effets bancaires ainsi que les chèques et tout autre document officiel à l'égard des transactions et opérations bancaires pour la municipalité de Saint-Léandre;

Que les signataires autorisés de la municipalité de Saint-Léandre soient monsieur le maire, Jean-Pierre Chouinard, ou le maire suppléant, monsieur Clarence Lévesque et monsieur André Marcil et ce, à compter du 29 juillet 2015.

#### 4.5 Mesures transitoires service d'urbanisme

1507-19

**ATTENDU QUE** monsieur André Marcil est nommé à titre de directeur général de la municipalité de Saint-Léandre à compter du 29 juillet 2015;

#### **CONSÉQUEMMENT,**

Il est proposé par monsieur Doris Saucier  
Et résolu unanimement que le directeur général, monsieur André Marcil, soit dûment nommé à titre de fonctionnaire responsable de l'émission des permis et certificats à l'égard des demandes relatives au service d'urbanisme.

#### 5. Période de questions

Aucune question.

#### 6. Clôture de l'assemblée

1507-20

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Clarence Lévesque propose la levée de l'assemblée à 19h35.

\_\_\_\_\_  
*Jean-Pierre Chouinard*  
Maire

\_\_\_\_\_  
*Benedict Fortin,*  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier

*Je, soussigné, Jean-Pierre Chouinard, maire de la municipalité de Saint-Léandre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.*

\_\_\_\_\_  
*Jean-Pierre Chouinard*  
Maire